

# Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime - N° spécial 1<sup>er</sup> Mai 2024

[www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

[creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr)

*J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -*



## Partout combattre la droitisation et les régressions

Un océan de régressions signe la droitisation en marche. L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en France et dans de nombreux pays menace. Les dépenses d'armement au niveau mondial (2 400 milliards d'euros) et la multiplication des conflits et des guerres accompagnent le déni des droits des peuples, de leurs besoins y compris de première nécessité, la violation des droits internationaux.

L'extrême droitisation couplée à l'influence religieuse radicale génère des régressions pour les femmes, des catastrophes humanitaires et des milliers de morts comme à Gaza et dans la région où un vocabulaire qu'on aurait souhaité révolu traduit l'horreur : pogrom, apartheid, génocide. La liberté de réunion et d'expression est menacée pour des militant.es, organisations et élu.es solidaires de la population palestinienne de Gaza. Les initiatives de solidarité montent notamment sur les campus universitaires aux États-Unis. 141 États reconnaissent la Palestine, mais toujours pas la France.

Les dernières semaines ont vu la publication des bénéfiques records des grandes entreprises dont celles liées au pétrole et à l'armement. S'interdisant de les taxer si peu que ce soit pour augmenter les recettes budgétaires, le gouvernement français renforce au contraire l'austérité en amputant le budget de 10 milliards €, sans débat, au détriment des services publics, de l'emploi, de l'écologie. L'Éducation nationale perdrait 8 000 emplois, la Recherche 7 500, la Justice 300. L'enseignement privé sous contrat bénéficie au contraire de l'attribution de crédits records : 9,03 milliards € pris au budget de l'Éducation nationale et 6 milliards



aux budgets des collectivités (communes, départements, régions). Le bref ministère d'Amélie Oudéa-Castéra a été l'occasion d'articles et d'enquêtes montrant le financement, le fonctionnement et les dysfonctionnements de l'enseignement privé. Même sous contrat, il est quasiment hors de contrôle, s'exonère des règles, prône souvent des idées rétrogrades, homophobes... Les défenseurs de l'école publique ne doivent pas se contenter de rappeler la juste revendication « *Fonds publics pour la seule école publique* » mais aussi mener résolument campagne pour sa réalisation qui passe par l'abrogation de la loi Debré et la question de la nationalisation des établissements privés.

### Droitisation en marche

Elle se manifeste dans le vocabulaire utilisé par E. Macron ou G. Darmanin :

« processus de décivilisation », « éviter le grand effacement de la France », « réarmement démographique », « pour que la France reste la France », « ensauvagement ». Dans la loi asile-immigration adoptée avec les voix du RN, même en partie censurée, on trouve des traces de la « préférence nationale » chère à l'extrême droite tandis que le ministre de l'Intérieur propose de revenir sur le droit du sol à Mayotte. Ces stratégies et calculs aussi néfastes qu'illusoirement nourrissent les droites les plus radicales comme l'ont établi des chercheurs dans une étude comparative : « *Les rhétoriques anti-immigration adoptées par les partis mainstream entraînent des gains significativement plus importants pour les partis de la droite radicale* ».

**En France, une politique punitive collective augmente la pauvreté et alimente le soupçon : contrôle accru et obligations nouvelles pour les allocataires des minima sociaux, baisse des retraites et des allocations chômage, restriction des droits des étrangers. L'ère du soupçon contre les pauvres et les immigrés accompagne une éviction croissante des enfants des classes populaires de la scolarité tandis que les couches favorisées fréquentent plus massivement l'enseignement privé, facteur le plus important du séparatisme social et scolaire. Contre les droites et leurs extrémistes, c'est la défense des libertés fondamentales, des droits sociaux, des droits des femmes, des services publics, de l'école publique laïque qu'il faut développer ! Partout, contre les oppressions, pour une paix juste et durable, pour garantir le plus haut degré de liberté, la laïcité est un principe indispensable !**

Le CREAL76 c'est : - un bulletin **Combat laïque 76** <http://www.creal76.fr/pages/nos-publications/le-bulletin-combat-laïque.html>, un site <http://www.creal76.fr/>, des ressources <http://www.creal76.fr/pages/ressources/formation-conferences-debats-ressources.html>

## La fin des jours heureux ?

Il y a un peu plus de 80 ans, le 15 mars 1944, était diffusé le programme du Conseil national de la résistance intitulé « *Les jours heureux* ». Parmi « *les réformes indispensables* », citons « *le retour à la nation des grands moyens de production [...] des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques* ». Mais aussi « *un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail.* »

Le patronat et ses soutiens politiques n'ont eu de cesse ensuite de détricoter les réalisations de ce programme. Mais **le basculement autoritaire et antisocial actuel va plus loin en prenant des mesures instaurant l'insécurité sociale généralisée** dans les domaines de l'éducation, de la santé, du chômage dans un contexte où les inégalités n'ont jamais été aussi criantes. Et Bruno Lemaire ose écrire que la Sécurité sociale ne peut pas être un « *open bar* » ! Comment prétendre que ce qui a été possible dans la France ruinée de 1944 ne le serait plus aujourd'hui ?

**Lier le combat laïque au combat social, c'est exiger une égalité concrète dont les services publics laïques sont des outils.**

(Voir <http://www.creal76.fr/medias/files/la-fondation-du-cnr.pdf>)

## RN : posture et imposture sociale

Le RN est – avec l'extrême droite religieuse - le pire ennemi de la laïcité qu'il travestit en drapeau identitaire pour masquer un racisme de toujours. Son discours pseudo-social est démenti par ses votes à l'Assemblée nationale et au Parlement européen.

**Les euro-députés du RN avaient voté à l'unanimité en 2021 la Politique agricole commune (PAC)** dont 81 % des aides sont captées par les 20 % des plus gros agriculteurs. Les mesures prises par le gouvernement, complaisant suite au mouvement des agriculteurs, sont une régression pour l'environnement et la santé. **Le RN a voté contre l'augmentation du SMIC à 1500 €** mais pour l'augmentation des frais de mandat des députés, contre le gel des loyers et la gratuité des cantines et des fournitures scolaires, contre **le rétablissement de l'impôt sur la fortune. Les députés RN se sont opposés à la régulation de l'installation des médecins dans les zones bien pourvues**, ce qui traduit sa défense de la médecine privée libérale et le peu de cas qu'il fait des déserts médicaux. Quant aux droits des femmes, **les députés RN ont voté contre la condamnation de l'interdiction de fait du droit d'avorter en Pologne** par deux fois au Parlement européen et se sont abstenus sur le déblocage d'un milliard € pour la lutte contre les violences faites aux femmes à l'Assemblée nationale.

**Sous un vernis de respectabilité se cache un fruit empoisonné pro-libéral, xénophobe, antilaïque, hostile aux libertés fondamentales et à l'égalité hommes-femmes.**

## Nouvelles attaques contre la Sécurité sociale

La dette publique est mise en avant pour essayer de contraindre encore plus, le plus grand nombre. Ainsi, à peine une réforme de l'assurance-chômage votée qu'une autre est annoncée pour limiter encore plus les droits des victimes des plans sociaux. Cette dernière, ampute la durée de l'assurance chômage de six mois en 2023, la faisant passer de 24 à 18 mois. Le 1<sup>er</sup> ministre envisage de la réduire à 14,5 mois, en 2025.

Les pensions sont menacées d'un gel au 1er janvier 2025, leur reversion, les droits conjugaux et familiaux seraient remis en cause, la suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu serait supprimé.

Les assurés sociaux risquent une moindre prise en charge des affections de longue durée (ALD) par l'assurance-maladie, la suppression des moyens attribués aux services d'aide à domicile, l'absence de création d'EHPAD publics et des difficultés de plus en plus grandes pour accéder à des services de soins.

Enfin, si la numérisation des services publics se poursuit, la loi de programmation pour le grand-âge, elle, est toujours repoussée.

Une large mobilisation s'impose pour s'opposer à cette politique

## Agglo de Rouen : de l'argent public pour l'enseignement supérieur privé

Nous assistons depuis 2 ans à une accélération d'implantations d'établissements supérieurs privés dans l'agglomération rouennaise. Tous ces établissements pratiquent une sélection sociale par le biais de frais d'inscriptions élevés, de 6 000 à 15 000 € par an. Certains proposent des diplômes non reconnus : bachelors, mastères. Ces entités privées entendent développer des campus importants qui affaibliront nettement la mixité sociale. Citons l'école vétérinaire UniLasalle, l'école Fauchon (800 élèves et étudiant.es), l'Institut catholique de Paris - ICP (1 000 étudiant.es), l'ESG et l'ESARC à Bois-Guillaume (1 000 étudiant.es), Ynov campus à la Vatine (600 à 800 dans 3 ans), Mediaschool au Hangar 105. Certains établissements privés reçoivent des subventions publiques de la Métropole et de la Région Normandie (ICP, école vétérinaire), des soutiens promotionnels via Rouen Normandy Invest financé à 80 % par la Métropole. Nombre de ces établissements sont à but lucratif, tel le campus de Bois-Guillaume appartenant à Galileo global education (110 000 étudiant.es en France). Ils font la chasse aux apprentis (ou alternants) car les frais de scolarité sont pris en charge par France compétences qui collecte la taxe d'apprentissage. Cet argent public est donc détourné pour recruter des étudiants.es dans le supérieur privé lucratif. (à voir <https://www.france.tv/france-2/complement-d-enquete/5863065-a-qui-profitent-les-milliards-de-l-apprentissage.html>). Le vice-président de la Métropole Abdelkrim Marchani indique que sur les 55 millions € alloués à l'enseignement supérieur pour 2022-2026, un tiers va au privé non lucratif, ce qui fait plus de 18 millions €. Ce privé dit non lucratif pratique aussi la même sélection par l'argent que le privé lucratif.

**Dans le contexte de situation budgétaire alarmante pour l'université publique et de misère étudiante, 26 organisations dont le CREAL76 se mobilisent pour exiger que les aides publiques soient dévolues uniquement aux établissements publics d'enseignement supérieur.**